

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



PRÉCONISATIONS ACADÉMIQUES

POUR LE SUIVI DES CP À EFFECTIFS RÉDUITS

« Viser l'excellence de chacun »



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



PRÉAMBULE

« En fin de CP, l'élève doit être lecteur et scripteur autonome.
C'est le premier niveau de littératie. »

*José Morais, Lire, écrire et être libre
De l'alphabatisation à la démocratie. Odile Jacob 2016*

« Si la littératie est bien l'appropriation de l'exercice de l'écrit dans la pensée, nous pouvons dire, sans jeu de mots, que « lire pour apprendre » est l'horizon le plus proche d'« apprendre à lire », dès le CP. »

Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP, page 46

UN PRINCIPE RÉALISTE :

100% DE RÉUSSITE AU CP

« Le principe réaliste de 100% de réussite au CP rencontre celui de l'éducabilité universelle qui signifie que tous les enfants peuvent réussir normalement une scolarité répondant aux exigences intellectuelles et culturelles de l'institution.

Les raisons pour lesquelles la réussite de tous dès cette classe est possible se situent du côté des enfants qui, à partir du moment où ils sont des êtres de langage, disposent des ressources langagières nécessaires pour entrer dans l'écrit.

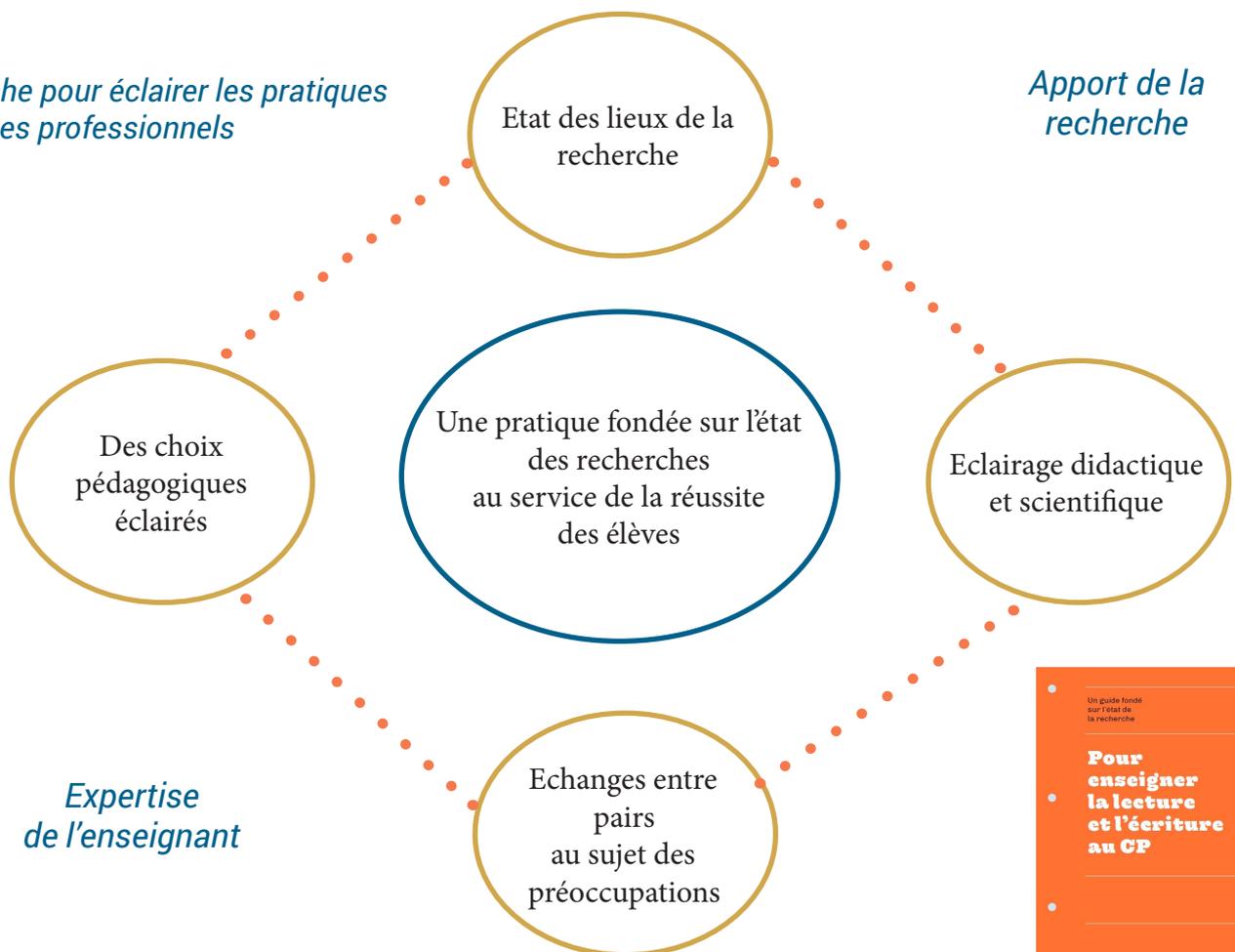
Excepté pour les cas d'enfants très minoritaires dont les difficultés ne sont pas du ressort de la pédagogie, la réussite massive de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture repose sur un principe parfaitement réaliste. » (Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP, page 46)

UN POSTULAT :

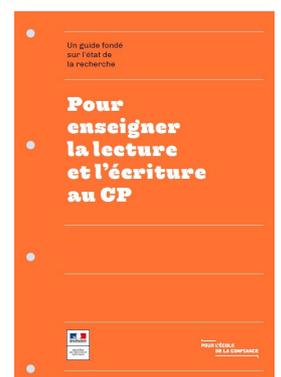
LE LIEN ENTRE L'APPORT DE LA RECHERCHE & L'EXPERTISE DE L'ENSEIGNANT

La recherche pour éclairer les pratiques et les gestes professionnels

Apport de la recherche



Expertise de l'enseignant



PREMIER AXE :

DÉVELOPPER L'EXPERTISE DE L'ENSEIGNANT

Mise en place dans chaque département d'un groupe d'appui « CP à effectifs réduits » qui soit force de propositions pour :

-  Un temps de formation départemental à n-1 (mai/juin année en cours)
Objet de travail : formation d'une culture commune à tous les CP à effectifs réduits.
-  Des temps de formation départementaux périodiques tout au long de l'année
déclinés en circonscription pour régulation des projets par secteur.
-  En veillant à l'articulation entre stages départementaux, de secteur, temps d'animations
pédagogiques et temps de concertation :
 -  Volume horaire de stages à définir par département, 18 heures d'animations
pédagogiques, 48 heures consacrées aux travaux en équipe pédagogique,
aux relations avec les familles et au suivi des PPS
 -  Accompagnés par des formateurs référents : IEN, CPC, PEMF, coordonnateur...

Ces différents temps de formation prendront en compte les expériences des enseignants ayant déjà mis en oeuvre ce dispositif 2017/2018. Il s'agira d'initier une formation entre pairs, fondée sur des visites de classes, du co-enseignement et sur des échanges de pratique éclairés par l'état de la recherche.

DEUXIÈME AXE :

DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE

-  **A l'échelle d'un groupe scolaire**
Formalisation d'un projet fin juin comme avenant au projet d'école.
-  **A l'échelle de la circonscription**
Valorisation de la présence d'un « CP effectifs réduits » dans une école : faire le pari de l'investissement sur le long terme qui vise au 100% de réussite.
-  **A l'échelle départementale**
Travail en équipe d'inspecteurs et de CPC avec mise en place de temps de formation commune.
-  **A l'échelle académique**
Groupe de travail académique pour échanger et mutualiser.

TROISIÈME AXE :

LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES FORTES

**POUR ASSURER
LA SÉCURISATION
DES PARCOURS**

- Favoriser les transitions :
- - GS / CP
- - CP / CE1
- - CE1 / CE2

**POUR UN
ENSEIGNEMENT
PROGRESSIF ET
EXPLICITE DE LA
LECTURE**

- Elaborer une progression commune au sein de l'école
- ou du réseau sur l'ensemble du cycle (en référence aux
- attendus de fin d'année).

**POUR AVOIR UNE
PROGRESSION
FONDÉE SUR
L'ÉTAT DE
LA RECHERCHE**

- Privilégier la correspondance graphèmes / phonèmes
- en tenant compte particulièrement de la régularité des
- relations graphèmes / phonèmes,
- de la fréquence des graphèmes / phonèmes,
- de la fréquence des mots dans la langue française
- et du rôle des morphèmes.
- *(Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP, pages 52/53)*

**POUR ASSURER
L'EFFICACITÉ
DE L'ENSEIGNEMENT**

- Augmenter le temps de lecture de chaque élève et
- enseigner explicitement le code et la compréhension. Le
- choix du manuel de lecture est fondamental : il se fait
- en équipe à partir d'une grille d'analyse des manuels. Le
- manuel assure l'apprentissage du code : on privilégiera
- les textes lus à voix haute par l'enseignant à partir
- des réseaux littéraires pour travailler le versant de la
- compréhension et de la culture (*Pour enseigner la lecture*
- *et l'écriture au CP, pages 110/111*)

**POUR ASSURER
L'ENSEIGNEMENT DU
DÉCODAGE ET
DE L'ENCODAGE**

- Ce sont les deux faces d'un même apprentissage, il
- faut donc veiller à la production de l'écrit en parallèle de
- l'apprentissage de la lecture. Ce point fondamental de
- l'apprentissage peut être mis en lien avec le programme
- du cycle 2 : « *Au cours du cycle 2, les élèves continuent à*
- *pratiquer des activités sur le code dont ils ont eu l'expérience*
- *en GS. Ces activités doivent être nombreuses et fréquentes.*
- *Ce sont des « gammes » indispensables pour parvenir à*
- *l'automatisation de l'identification des mots. L'identification*
- *des mots est soutenue par un travail de mémorisation*
- *de formes orthographiques : copie, restitution différée,*
- *encodage : écrire est l'un des moyens d'apprendre à lire [...]*
- *L'aisance dans l'identification des mots rend plus disponible*
- *pour accéder à la compréhension »* (*Pour enseigner la*
- *lecture et l'écriture au CP, page 51*)

**POUR ENSEIGNER DE
MANIÈRE EXPLICITE ET
STRUCTURÉE LA
COMPRÉHENSION**

- Car « *l'acquisition de compétences langagières nécessaires*
- *à la compréhension des textes ne peut se faire par la simple*
- *addition de la compréhension orale et du décodage »*
- (*Cnesco, Ifé, conférence de consensus*
- *« Lire pour comprendre et apprendre »*)
- Deux sortes de situations pour travailler la
- compréhension au CP :
- - à partir de textes lus par le professeur, à voix haute,
- - à partir de textes lus par les élèves.
- Il s'agira pour les équipes de circonscription
- d'accompagner les enseignants lors des temps de
- concertation et de visites de classe à :
- -> proposer des parcours littéraires organisés en réseaux
- de lecture progressifs;
- -> construire et mettre en oeuvre des séances fondées sur
- une variété de tâches visant à favoriser l'engagement
- actif de tous les élèves dans la recherche de sens.
- (*Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP, page 92 à 101*)

QUATRIÈME AXE :

ÉVALUATION DES ÉLÈVES, DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

L'évaluation des élèves

Trois évaluations nationales vont rythmer le parcours de l'élève entre le début du CP (septembre), la mi-CP (février) et le début du CE1 (septembre). Ces protocoles étalonnés et normés permettront de suivre les acquisitions de chaque élève et de réguler les apprentissages. Les évaluations régulières de classes compléteront ces 3 temps.

Début d'année de CP :

Les professeurs des écoles chargés des CP à effectifs réduits solliciteront l'expertise pédagogique du pôle ressources pour observer les résultats aux évaluations nationales du mois de septembre en lien avec le bilan des acquisitions de fin de GS. Une question : comment analyser les obstacles aux apprentissages ?

Milieu d'année de CP :

Initier la même démarche que précédemment à partir des évaluations mi-CP. Apporter les régulations nécessaires au dispositif : intervention du RASED possible à partir de ce moment du parcours des élèves.

Fin d'année de CP :

Validation des attendus de fin de CP.

Différenciation pédagogique

Le groupe classe à effectifs réduits doit permettre une différenciation pédagogique qui soit au plus près des besoins de chaque élève. **C'est la première réponse à la difficulté scolaire.** Il s'agit de tenter une prise en charge de la diversité des élèves au quotidien en classe, **sans externalisation.**

1/ Fonder les tentatives de différenciation sur un *diagnostic cognitif simple* mis en oeuvre au fil de l'eau en début d'année : repérer pour chaque élève les modes *qui favorisent ou non la compréhension et la mémorisation.*

2/ Tenter d'abord une *différenciation successive* plutôt que simultanée : faire alterner et se succéder sciemment et explicitement dans la journée des modes qui favorisent pour tel petit groupe compréhension et mémorisation.

3/ Parler au quotidien, en dehors des temps de différenciation explicite, sur une *responsabilisation progressive* des élèves, en les amenant à répondre de manière de plus en plus autonome et constructive aux questions suivantes lorsqu'une tâche est proposée : peux-tu faire cela ? Peux-tu le faire de cette manière ? Peux-tu le faire autrement ? Peux-tu faire autre chose qui ait un rapport avec ce qui est demandé ? Peux-tu aller au-delà de ce qui est demandé ?

L'intervention des RASED

Diversifier les modalités
d'intervention des RASED

Pas de prise en charge extérieure
à la classe dans la première partie
de l'année (attendre l'analyse des
évaluations nationales de mi-CP)

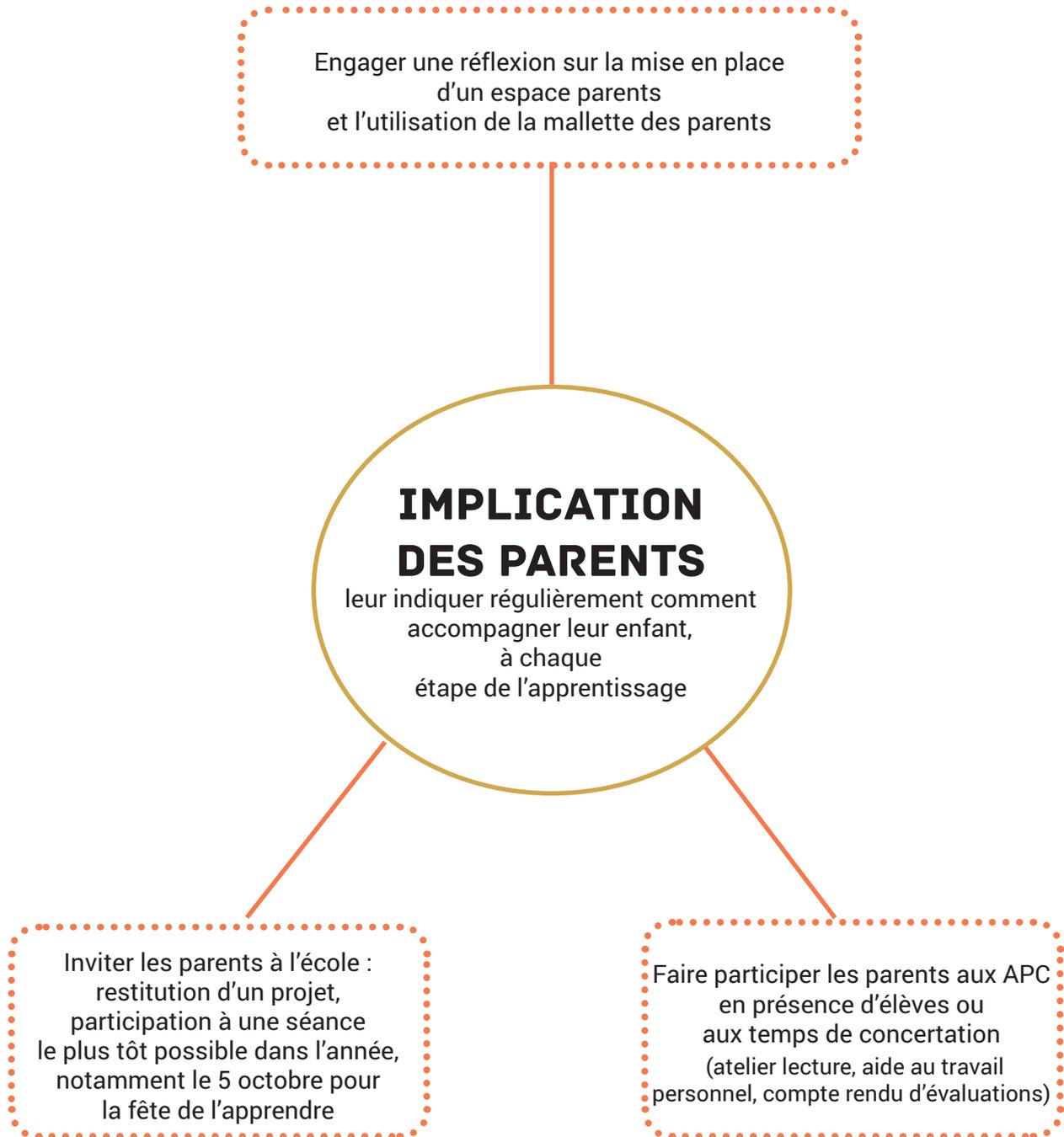
Privilégier les observations en
classe afin de connaître les
stratégies d'apprentissage des
élèves

Favoriser des temps de rencontres
réguliers avec les PE de CP à
effectifs réduits pour réguler les
apprentissages en fonction de
l'évolution des élèves

Prises en charge **pour les élèves
les plus en difficulté**, si nécessaire
dans la seconde partie de l'année,
en définissant l'articulation entre
les temps de classe et la prise en
charge

CINQUIÈME AXE :

LE RÔLE DES PARENTS



Références :

«*Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP*»

(avril 2018, ouvrage coordonné par la direction générale de l'enseignement scolaire du MEN)

Les ressources DGESCO (100% de réussite au CP)



Document réalisé par les membres du groupe de travail académique « CP à effectifs réduits » :

- Mr Gilles PETREAU, IGEN
- Mr Jérôme DESTAING, IA/IPR Lettres
- Mme Céline CARIMANTRAN, ESPE responsable MEEF 1er degré
- Mrs Eric GIEN, Eric JAVOY, Alain NIERMONT, et Janique FRAYER - MIETTAUX, IEN A
- Mmes Annette GIEN, Corinne SOEUR, France BIARNES-KIHL et Mrs Michael BILLEBAULT, Stéphane LASCAUX, IEN 1er degré